

CABINET

ORIGINAL

CELLULE DE GESTION DES MARCHES PUBLICS

MARCHE N° _____ DU _____
[numéro d'identification unique de marché (NIUM) de l'ARMP] [Date]

OBJET	L'ACQUISITION DES EQUIPEMENTS DE LABORATOIRE POUR LE BILAN BIOLOGIQUE COVID-19
MONTANT DU MARCHE	Deux cent Quatre- vingt un millions huit cent soixante-six mille cent soixante-dix-neuf (281 866 179) francs CFA Toutes Taxes Comprises (TTC)
IMPUTATION	Fonds COVID-19/ 2020
CODE ACTIVITE	Non inscrit
REFERENCE PPM	Non inscrit
FOURNISSEUR	EQUIPEMENT MEDICAL SANTE sise 93, Rue Colbert Brazzaville, Tél : 00.242.06 642 46 29



MARCHE CONCLU PAR ENTENTE DIRECTE (E.D)

ACTE D'ENGAGEMENT

AUX TERMES DU PRÉSENT ACTE D'ENGAGEMENT, conclu le
ENTRE

(1) Le **Ministère de la Santé, de la Population, de la Promotion de la Femme et de l'Intégration de la Femme au Développement**, sis Allée du Chaillu à Côté de la Garnison centre-ville, Brazzaville, représenté par Madame **Jacqueline Lydia MIKOLO, La Ministre**, (ci-après dénommé le « **Maître d'ouvrage** ») d'une part,

Et

(2) La société **Équipement Médical Santé, sise 93, rue Colbert Centre-ville B.P 15257 Brazzaville**, représentée par monsieur **COUDERC Mathieu Olivier, Directeur Général**, (ci-après dénommé le « **Titulaire** ») d'autre part,

ATTENDU QUE le Maître d'ouvrage a consulté le Titulaire pour certaines Fournitures et certains Services connexes, à savoir « **L'acquisition des équipements de laboratoire pour le bilan biologique COVID-19** » et a accepté l'offre du Titulaire pour la livraison de ces fournitures et la prestation de ces Services connexes, pour un montant de **deux cent quatre-vingt-un millions huit cent soixante-six mille cent soixante-dix-neuf(281 866 179) francs CFA Toutes Taxes Comprises (TTC)** (ci-après dénommé le « **montant du Marché** »).

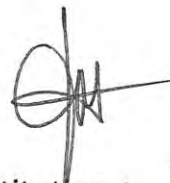
IL A ÉTÉ ARRÊTÉ ET CONVENU CE QUI SUIT :

1. Dans ce Marché, les mots et expressions auront le même sens que celui qui leur est respectivement donné dans les clauses du Marché auxquelles il est fait référence.

2. Les documents ci-après sont réputés faire partie intégrante du Marché et être lus et interprétés à ce titre :

- a) Le présent Acte d'Engagement ;
- b) La notification d'attribution du marché ;
- c) L'offre et le Bordereau des prix présentés La société **Équipement Médical Santé** ;
- d) Le Cahier des Clauses Administratives Particulières ;
- e) Le Cahier des Clauses Administratives Générales ;
- f) Le Bordereau des quantités, Calendrier de livraison, et Cahier des Clauses techniques ;
- g) L'autorisation spéciale de la direction générale du contrôle des marchés publics ;
- h) Le récapitulatif ;
- i) Le dossier fiscal de La société **Équipement Médical Santé**.

3. Le présent Acte d'Engagement prévaudra sur toute autre pièce constitutive du Marché. En cas de différence entre les pièces constitutives du Marché, ces pièces prévaudront dans l'ordre où elles sont énumérées ci-dessus.



4. En contrepartie des paiements que le Maître d'ouvrage doit effectuer au bénéficiaire du Titulaire, comme cela est indiqué ci-après, le Titulaire convient avec le Maître d'ouvrage par les présentes de livrer **les équipements de laboratoire pour le bilan biologique COVID-19** ; de réaliser les Services connexes, et de remédier aux défauts de ces Fournitures et Services connexes conformément à tous égards aux dispositions du Marché.

5. Le Maître d'ouvrage convient par la présente de payer au Titulaire, en contrepartie des Fournitures et Services connexes, le montant du Marché, ou tout autre montant dû au titre du Marché, et ce, aux échéances et de la façon prescrites par le Marché.

EN FOI DE QUOI, les parties au présent Marché relatif à «**la fourniture des équipements de laboratoire pour le bilan biologique COVID-19** » ont fait signer le présent document conformément aux lois en vigueur en République du Congo, les jour et année mentionnés ci-dessous.

Pour La société **Équipement Médical Santé**

Le Directeur Général

COUDERC Mathieu Olivier.

Visa du Directeur Général du contrôle
des Marchés Publics

Joël IKAMA NGATSE.

Pour le Maître d'ouvrage,

La Ministre de la Santé, de la Population, de la
Promotion de la Femme et de L'Intégration
de la Femme au Développement

Jacqueline Lydia MIKOLO.

Approuvé à Brazzaville, le

Pour le Ministre des Finances et du Budget en
mission,
Le Ministre délégué auprès du Ministre des
Finances et du Budget, chargé du Budget

Ludovic NGATSE.

Enregistré à l'ARMP, le

Sous le N° :

DIRECTION GENERALE DU CONTRÔLE
DES MARCHES PUBLICS

Sise Tour ARC 4^e Etage

AUTORISATION SPECIALE
Régularisation

N° 0114 / MFB/DGCMP DU 18 JUIN 2020



LA DIRECTION GENERALE DU CONTRÔLE DES MARCHES PUBLICS

Vu le décret n° 2009-156 du 20 mai 2009 portant code des marchés publics en ses articles 71 et suivants ;

Vu le décret n° 2009-159 du 20 mai 2009 portant attributions, organisation et fonctionnement de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics ;

Vu le décret n° 2011-843 du 31 décembre 2011 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2009-162 du 20 mai 2009 fixant les seuils de passation, de contrôle et d'approbation des marchés ;

Vu l'arrêté n° 6151/MEFB-CAB du 11 août 2009 fixant les attributions et l'organisation de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics ;

Vu la requête N°0130/MSPPFIFD-CAB/CGMP-SP.20, introduite par la **Ministre de la Santé, de la Population, de la Promotion de la Femme et de l'Intégration de la Femme au Développement**, en date de 15 juin 2020, dont les motivations sont claires et fondées, en raison de l'urgence impérieuse motivée par des circonstances de force majeure, nécessitant une intervention immédiate,

AUTORISE

Le Ministère de la Santé, de la Population, de la Promotion de la Femme et de l'Intégration de la Femme au Développement, en sa qualité de Maître d'ouvrage, à procéder par entente directe avec la société EMS, pour la conclusion en régularisation du marché relatif à « l'acquisition des équipements de laboratoire pour le bilan biologique COVID-19 », pour un montant de deux cent quatre vingt un millions huit cent soixante six mille cent soixante dix neuf (281.866.179) Francs CFA.



Le Directeur Général

Joël IKAMA NGATSE

Joël IKAMA NGATSE

MINISTERE DE LA SANTE, DE LA POPULATION,
DE LA PROMOTION DE LA FEMME ET DE
L'INTEGRATION DE LA FEMME AU
DEVELOPPEMENT

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité* Travail* Progrès

CABINET

Brazzaville le,

CELLULE DE GESTION
DES MARCHES PUBLICS

SECRETARIAT PERMANENT

N° _____/MSPPFIFD/CAB/CGMP-
SP.20 *9*

La Personne Responsable des Marchés
Publics

A

Monsieur le Directeur Général de
La société **Équipement Médical Santé**
-BRAZZAVILLE -

OBJET : Notification.

Monsieur le Directeur Général,

Dans le cadre de la mise en œuvre du plan national de riposte à la pandémie de Coronavirus Covid-19, le Ministère de la Santé, de la Population, de la Promotion de la Femme et de l'Intégration de la Femme au Développement prévoit :
« **L'acquisition des équipements de laboratoire pour le bilan biologique COVID-19** ».

J'ai le plaisir de vous informer que votre société a été déclarée adjudicataire pour un montant de **deux cent quatre-vingt-un millions huit cent soixante-six mille cent soixante-dix-neuf (281 866 179) francs CFA Toutes Taxes Comprises (TTC)**.

Tout en vous présentant mes sincères félicitations, je vous prie de vous rapprocher de mes services pour la suite de la procédure.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur Général, l'expression de mes salutations distinguées.

La Ministre,



Lydia Mikolo
Jacqueline Lydia MIKOLO

ÉQUIPEMENT MEDICAL SANTE

www.emscongo.com



SIEMENS

93, rue Colbert, Brazzaville - B.P. 15 257

Tel. +242 6682701/6636774

E-mail : info@emscongo.com

Compte bancaire (BGFI-Brazzaville):
30008-03110-

00062024001-83/BIC: BGFICGCG

AGR: 0039/MSSAH/CAB/DGS/DPHLM

Registre du Commerce: 01-B-125

Lettre de soumission de l'offre

Avis d'Entente Directe numéro ED030/MSPPFIFD/CGMP/2020 :[**Acquisition des équipements de laboratoire pour le bilan biologique COVID-19**]

Le 09 Juin 2020,

À : **Madame la Ministre de la Santé, de la Population, de la Promotion de la Femme et de l'Intégration de la Femme au Développement, Personne Responsable des Marchés Publics**

Nous, les soussignés attestons que :

Nous avons examiné le Dossier d'appel d'offres et n'avons aucune réserve à leur égard ;

Nous nous engageons à fournir conformément au Dossier d'appel d'offres et au calendrier de livraison spécifié dans le Bordereau des quantités, calendrier de livraison et Cahier des Clauses techniques, les Fournitures et Services connexes ci-après : « **l'acquisition des équipements de laboratoire pour le bilan biologique COVID-19** »

Le prix total de notre offre, hors rabais offert à la clause (d) ci-après est de : **Deux cent quatre-vingt-un millions huit-cent soixante-six mille cent soixante-dix-neuf (281 866 179) francs CFA Toutes Taxes Comprises (TTC)**

Les rabais offerts et les modalités d'application desdits rabais sont les suivants : **Néant**

Notre offre demeurera valide pendant la période requise à la clause 19.1 des Instructions aux Candidats à compter de la date limite fixée pour la remise des offres à la clause 23.1 des Instructions aux Candidats ; cette offre continuera

ÉQUIPEMENT MEDICAL SANTE

www.emscongo.com



SIEMENS

93, rue Colbert, Brazzaville - B.P. 15 257

Tel. +242 6682701/6636774

E-mail : info@emscongo.com

Compte bancaire (BGFI-Brazzaville):
30008-03110-

00062024001-83/BIC: BGFICGCG

AGR: 0039/MSSAH/CAB/DGS/DPHLM

Registre du Commerce: 01-B-125

de nous engager et pourra être acceptée à tout moment avant l'expiration de cette période ;

Notre candidature, ainsi que tous sous-traitants ou fournisseurs intervenant en rapport avec une quelconque partie du Marché, ne tombent pas sous les conditions d'exclusion de la clause 4.2 des Instructions aux Candidats.

Nous ne nous trouvons pas dans une situation de conflit d'intérêt définie à la clause 4.3 des Instructions aux Candidats.

Nous nous engageons à ne pas octroyer ou promettre d'octroyer à toute personne intervenant à quelque titre que ce soit dans la procédure de passation du marché un avantage indu, pécuniaire ou autre, directement ou par des intermédiaires, en vue d'obtenir le marché, et en général à respecter les dispositions des Conventions internationales ratifiées par le Congo en matière de corruption, comme en atteste le formulaire d'engagement ci-joint, signé par nos soins.

Il est entendu que la présente offre, et votre acceptation écrite de ladite offre figurant dans la notification d'attribution du Marché que vous nous adresserez tiendra lieu de contrat entre nous, jusqu'à ce qu'un marché formel soit établi et signé.

Il est entendu par nous que vous n'êtes pas tenus d'accepter l'offre évaluée la moins-disante, ni l'une quelconque des offres que vous pouvez recevoir.

Nom : **Mathieu COUDERC,**

En tant que **Directeur Général**

Signature

Ayant pouvoir à signer l'offre pour et au nom de : **EQUIPEMENT MEDICAL SANTE**

Bordereau des prix pour les fournitures

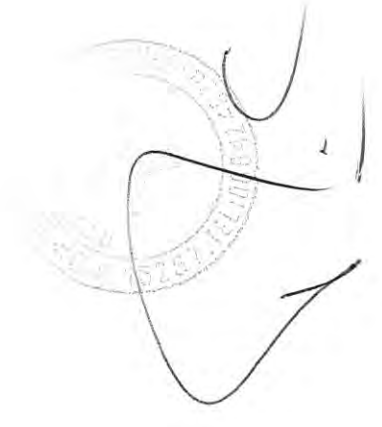
Date 09 Juin 2020

Avis d'Entente Directe numéro ED030/MSPPFIFD/CGMP/2020 : [Acquisition des équipements de laboratoire pour le bilan biologique COVID-19]

1	2	3	4	5	6
Article	Description	Date de livraison	Quantité (Nb. d'unités)	Prix unitaire DDP Francs CFA (TTC)	Prix total DDP par article Francs CFA (TTC)
	Automate de Biochimie Roche C111 avec option ISE	8 semaines à partir de la date de paiement	3	36385100	109155300
	Automate d'Hématologie Hospitex Hemascreen 18	8 semaines à partir de la date de paiement	3	12388560	37165680
	Centrifugeuse Hospitex C-60	8 semaines à partir de la date de paiement	3	3424480	10273440
	Coagulomètre CLOT Hospitex	8 semaines à partir de la date de paiement	3	5029705	15089115
	Automate Point of Care Finecare Plus	8 semaines à partir de la date de paiement	3	17122400	51367200
	Roller Mixer Hospitex	8 semaines à partir de la date de paiement	3	535075	1605225

République de Côte d'Ivoire
 Ministère de la Santé
 Direction Générale de l'Équipement Médical et Hospitalier

	Melangeur Vortex	8 semaines à partir de la date de paiement	3	321045	963165
	Micropipettes réglables 5-50µL	8 semaines à partir de la date de paiement	6	128418	770508
	Micropipettes réglables 50-200µL	8 semaines à partir de la date de paiement	6	128418	770508
	Micropipettes réglables 200-1000µL	8 semaines à partir de la date de paiement	6	128418	770508
	Onduleur 15000 VA	12 semaines à partir de la date de paiement	3	11331000	33993000
	Stabilisateur SOLATEC SVS75	12 semaines à partir de la date de paiement	3	3934375	11803125
	Ordinateur de bureau et imprimante n&b	8 semaines à partir de la date de paiement	3	1731125	5193375
	Réfrigérateur BEKO 402L	8 semaines à partir de la date de paiement	3	982020	2946060
				Prix Total TTC	281866179



A handwritten signature in black ink is written over a circular stamp. The stamp contains text that is partially obscured but appears to include 'UNIVERSITE' and 'FACULTE'. The signature is a stylized, cursive name.

Cahier des clauses administratives particulières (CCAP)

Le Cahier des clauses administratives particulières (CCAP) précise le Cahier des clauses administratives générales (CCAG). Lorsqu'il y a contradiction, les clauses ci-après prévalent par rapport aux clauses du CCAG.

CCAG 1.1 (g)	Le Maître d'ouvrage est Le Ministère de Santé, de la Population, de la Promotion de la Femme et de l'Intégration de la Femme au Développement
CCAG 1.1 (m)	Le lieu de destination finale est : La Centrale d'Achat des Médicaments Essentiels et des Produits de Santé (CAMEPS), Zone industrielle de Mpila, BP 1156 Brazzaville, République du Congo
CCAG 4.2 (b)	Les termes commerciaux auront la signification prescrite par les Incoterms version 2010
CCAG 6.1	Ne pas modifier le CCAG
CCAG 7.1	Ne pas modifier le CCAG
CCAG 8.1	Aux fins de notification , l'adresse du Maître d'ouvrage sera : Attention de : Madame Jacqueline Lydia MIKOLO, Ministre de la Santé, de la Population, de la Promotion de la Femme et de l'Intégration de la Femme au Développement, Personne Responsable des Marchés Publics. Adresse : Siège du Ministère de la Santé, de la Population, de la Promotion de la Femme et de l'Intégration de la Femme au Développement 1^{er} étage, Cellule de Gestion des Marchés Publics Secrétariat permanent Sis allée du chaillu à côté de la Garnison centre-ville, Brazzaville, République du Congo Téléphone : (00242) 22 61 35 346
CCAG 10.2	Ne pas modifier le CCAG
CCAG 12.1	Détails concernant les documents d'embarquement et autres documents à fournir par le Titulaire sont : <ul style="list-style-type: none">- LTA/LTM ;- Connaissancement ;- Certificat d'assurance ;- Certificat de garantie du fabricant ;- Liste de colisage ;- Factures commerciales.

	<p>Les documents ci-dessus sont à recevoir par le Maître d'ouvrage une semaine au moins avant l'arrivée des fournitures au port/aéroport ou la date de livraison à destination finale.</p>
<p>CCAG 14.1</p>	<p>Le prix des Fournitures livrées et Services connexes exécutés sera ferme.</p> <p>Le montant d'un marché à prix ferme est actualisable pour tenir compte des variations de coûts entre la date limite de validité des offres et la date du début de l'exécution du marché, en appliquant au montant d'origine de l'offre la formule d'actualisation ci-après :</p> $P_1 = P_0 (a L_1/L_0 + b M_{b1}/M_{b0} + c M_{c1}/M_{c0} + \dots)$ <p>dans laquelle:</p> <p>P_1 = Prix actualisé. P_0 = Prix du marché (prix de base). a = pourcentage estimé de l'élément représentant la main-d'œuvre dans le Prix du marché. $b, c,$ = pourcentages estimés de matières et matériaux spécifiques dans le Prix du marché. L_0, L_1 = indices du coût de la main-d'œuvre applicables à l'industrie concernée, à la date limite de validité des offres et à la date d'actualisation du prix, respectivement. M_{b0} et M_{b1}, M_{c0} et $M_{c1},$ etc... = indices des prix des principaux matériaux de base à la date limite de validité des offres et à la date d'actualisation du prix, respectivement.</p> <p>La somme des éléments $a, b, c,$ etc... doit toujours être égale à un (1) dans chaque cas où la formule est utilisée.</p> <p>La date d'actualisation du prix est la date à laquelle la notification d'attribution définitive du marché est effectuée.</p>
<p>CCAG 15.1</p>	<p>Le paiement s'effectuera par tranche, Equipement Médical Santé s'engage à livrer les équipements correspondant au bordereau des prix, dans la limite fixée par les conditions de l'offre, au prorata du montant perçu.</p> <p>Un acompte de Cent millions (100 000 000) Francs CFA a été perçu par Equipement Médical Santé soit trente-cinq pour cent (35,47%) du montant total du marché, Deux cent quatre-vingt-un millions huit cent soixante-six mille cent soixante-dix-neuf (281 866 179) Francs CFA relatif à l'acquisition des équipements de laboratoire pour le bilan biologique COVID-19.</p>

	<p>L'autre acompte en attente de versement est de : Cent quatre-vingt-un millions huit cent soixante-six mille cent soixante-dix-neuf (181 866 179) Francs CFA.</p> <p>La Direction des Infrastructures et Equipements procèdera au prorata du montant perçu par la Société Equipement Médical Santé, au choix des articles à livrer.</p> <p>Le paiement s'est effectué à travers le compte ci-après :</p> <p>Domiciliation: BGFI BANK</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Le code Banque</th> <th>Code Guichet</th> <th>N° de Compte</th> <th>Clé RIB</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>30008</td> <td>03110</td> <td>00062024002</td> <td>83</td> </tr> </tbody> </table> <div style="border: 1px solid black; padding: 10px; text-align: center; margin-top: 10px;"> <p>BIC BGFICGCG</p> </div> <p>Domiciliation : AGENCE COMMERCIALE BRAZZAVILLE.</p>	Le code Banque	Code Guichet	N° de Compte	Clé RIB	30008	03110	00062024002	83
Le code Banque	Code Guichet	N° de Compte	Clé RIB						
30008	03110	00062024002	83						
CCAG 15.4	Sans objet								
CCAG 16.1	Ne pas modifier le CCAG								
CCAG 16.2	<p>Les taux de redevance sont les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Autorité de Régulation des Marchés Publics (ARMP) : 0,5 % du montant hors taxes du marché ; - Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics (DGCMP) : 0,5 % du montant hors taxes du marché ; - Suivi administratif : 3% du montant hors taxes du marché. 								
CCAG 17.1	Sans objet								
CCAG 17.3	Sans objet								
CCAG 20.1	Sans objet								
CCAG 22.2	<p>L'emballage, le marquage et les documents placés à l'intérieur et à l'extérieur des caisses seront :</p> <p style="text-align: center;">Ministère de la Santé, de la Population, de la Promotion de la Femme et de l'Intégration de la Femme au Développement</p>								

	<p align="center">L'acquisition des équipements de laboratoire pour le bilan biologique COVID-19.</p> <p>Destinataire : La Centrale d'Achat des Médicaments Essentiels et des Produits de Santé (CAMEPS)</p>
CCAG 23.1	La valeur assurée devra être de cent dix pourcent (110%) de la valeur DDP rendue à destination des fournitures.
CCAG 25.1	Inspection et Test : Test de mise en service
CCAG 25.2	Les inspections et les essais seront réalisés à la Centrale d'Achat des Médicaments Essentiels et des Produits de Santé (CAMEPS), Zone industrielle de Mpila, BP 1156 Brazzaville, République du Congo
CCAG 26.1	Sans objet
CCAG 26.1	Sans objet
CCAG 27.3	Ne pas modifier le CCAG
CCAG 27.5 et 27.6	Le délai de réparation ou de remplacement sera de : 30 jours.